

# «La formule LPA est aujourd'hui adéquate»

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4308 - Mercredi 25 octobre 2017 - Prix : 10 DA

Jijel

### Un dangereux terroriste abattu et deux enfants pris en otages libérés

Page 24

Difficile adéquation des offres et demandes d'emploi

## L'éternelle problématique de la formation professionnelle

Page 2

### Aurait-on changé de régime ?

Par Mohamed Habili

**L**e vocabulaire de l'opposition s'est enrichi, depuis deux ou trois ans déjà, d'un terme qui en lui-même n'est pas une invention locale, mais qui est utilisé d'une façon tout à fait originale. A ma connaissance, le premier à s'en servir a été le PT, mais dans une acception qui n'est pas celle que lui avaient donnée les Russes suite à l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine. On a appelé en Russie oligarques les hommes d'affaires sortis du giron de l'ancien régime qui se sont taillés des empires industriels sur les décombres de l'Union soviétique, dans le domaine des matières premières notamment, et qui ensuite s'étaient mêlés de politique dans l'intention de doubler la classe dirigeante, c'est-à-dire la bureaucratie d'ancien régime, qui bien qu'ébranlée ne s'était pas effondrée. Ce terme est une arme de combat. Il a servi en Russie au tournant du siècle à flétrir, pour mieux ensuite sévir contre eux, ceux qui à la faveur d'une privatisation débridée ont accaparé des pans entiers du patrimoine industriel soviétique. Louisa Hanoune l'a importé en Algérie pour sa charge sonore et son pesant de poudre, sans se soucier le moins du monde de savoir s'il correspondait à quelque chose dans le pays. En fait, elle ne s'en est servie de façon évidente que contre un seul homme d'affaires, Ali Haddad, alors qu'il faut être plusieurs pour former une oligarchie. **Suite en page 3**

### Hasbellaoui : les registres de population, un outil «indispensable»

# Priorité à la surveillance épidémiologique des cancers



En Algérie et à l'instar de nombreux autres pays, les cancers poseront au système de santé des défis particuliers au cours des années à venir, compte tenu de l'augmentation des cas de cette pathologie grave. **Lire page 3**

Grève dans le secteur de l'éducation à Béjaïa

## Le Cnapeste dénonce les multiples insuffisances

Page 4

Cinémathèque d'Oran

## Le patrimoine filmique national à l'honneur

Page 13

Lancement de 70 000 unités de logement pour l'année 2018

## «La formule LPA est aujourd'hui adéquate»

■ Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé, hier, le lancement de 70 000 unités de logement pour l'année 2018, soulignant le retour de la formule «logement participatif aidé» (LPA).

Par Thinhinene Khouchi

Lors d'une réunion avec les opérateurs du secteur de l'habitat, promoteurs, agences immobilières, Abdelwahid Temmar a annoncé que pas moins de 70 000 logements entrant dans le cadre du



PH/D.R.

#### 4<sup>e</sup> Région militaire /Ouargla Gaïd Salah inspecte et inaugure des unités de l'ANP

LE GÉNÉRAL de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a poursuivi mardi sa visite de travail et d'inspection à la 4<sup>e</sup> Région militaire à Ouargla par l'inspection et l'inauguration de quelques unités de la Région, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Lors de sa 2<sup>e</sup> journée en 4<sup>e</sup> Région militaire à Ouargla, le général de Corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a poursuivi sa visite par l'inspection et l'inauguration de quelques unités de la Région, où il a tenu des rencontres avec l'état-major de la Région et les responsables des services de sécurité», précise la même source. «A l'entrée du siège du Commandement de la Région et en guise de fidélité aux sacrifices des chouhada et moudjahidine de la glorieuse révolution de Libération, le général de Corps d'armée, en compagnie du général-major, Chérif Abderrezak, commandant de la 4<sup>e</sup> Région militaire, a observé une minute de recueillement sur l'âme du brave chahid "Chihani Bachir" dont le siège de la Région porte le nom où il a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorant sa mémoire et a récité la "Fatihah" sur son âme et celles de nos valeureux chouhada», conclut le communiqué. **R. N.**

nouveau programme LPA, seront lancés au début de l'année 2018. Il a précisé que si cette formule LPA n'a pas marché par le passé, c'est que, selon lui, «elle n'était pas adéquate», rappelant que «l'Etat fournit beaucoup d'efforts, mais cela ne suffit pas pour répondre à toute la demande». En effet, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a réuni les opérateurs de son secteur, promoteurs, agences immobilières pour une journée d'échange d'informations dans le cadre de la nouvelle démarche que le ministre entend promouvoir. Il a alors annoncé le

retour imminent de la formule LPA avec un nouveau cadre législatif. Rappelons que le logement promotionnel aidé (ex-LSP) est un logement neuf réalisé par un promoteur immobilier conformément à des spécifications techniques et des conditions financières définies. Il est destiné à des demandeurs éligibles à l'aide de l'Etat algérien. Ce segment de logements s'adresse à des postulants à revenus moyens. L'accès à ce type de logement est réalisé selon un montage financier qui tient compte d'un apport personnel, d'un crédit bonifié et d'une aide

non remboursable de l'Etat. Les personnes qui ne peuvent en aucun cas bénéficier d'un logement promotionnel aidé sont celles qui possèdent en toute propriété un bien immobilier à usage d'habitation, sont propriétaires d'un lot de terrain à bâtir, ont bénéficié d'un logement public locatif, d'un logement social participatif, d'un logement rural ou d'un logement acquis dans le cadre de la location-vente, d'une aide de l'Etat dans le cadre de l'achat, de la construction ou de l'aménagement d'un logement. Ces exigences concernent également le

conjoint du postulant. Concernant les niveaux de l'aide frontale octroyée par l'Etat pour l'acquisition d'un logement promotionnel aidé, 700 000 DA lorsque le revenu est supérieur à une fois le salaire national minimum garanti et inférieur ou égal à quatre fois le salaire national minimum garanti ; 400 000 DA lorsque le revenu est supérieur à quatre fois le salaire national minimum garanti et inférieur ou égal à six fois le salaire national minimum garanti.

T. K.

Difficile adéquation des offres et demandes d'emploi

## L'éternelle problématique de la formation professionnelle

Les jeunes diplômés issus de la formation professionnelle rencontrent beaucoup de difficultés d'insertion dans le marché du travail, plus que leurs semblables. En cause, le marché de l'emploi en Algérie souffre d'une inadéquation entre l'offre des entreprises et la formation des candidats. Rapprocher l'offre de la demande d'emploi est un casse-tête sur lequel les pouvoirs publics se heurtent depuis des années.

Chômage des diplômés, difficultés d'insertion dans la vie active, formation inadaptée, orientation inefficace... Le système de formation est souvent incriminé, de même que les structures économiques, d'où la complexité d'une interaction entre les deux systèmes. Les risques d'aggravation du nombre des sans-emploi sont prévisibles, compte tenu de l'absence d'une prise en charge économique conséquente. Comment adapter l'enseigne-

ment aux réalités et aux exigences du marché de l'emploi de plus en plus concurrentiel ? La grande acuité du phénomène a fait que les véritables préoccupations actuelles des pouvoirs publics sont devenues l'emploi productif et l'enseignement utile. L'Etat est conscient de cet état de fait et continue à assurer une formation inadéquate. Face à l'inadéquation entre la formation et l'emploi, les sortants des centres de formation s'essayaient alors à d'autres choses.

Le premier responsable du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, reconnaît ce paradoxe. Il insiste sur l'impératif d'adapter des spécialités proposées à la formation au niveau des établissements de la formation professionnelle aux besoins du marché du travail. «Le secteur professionnel a un rôle à jouer dans la promotion de l'économie nationale, à travers l'adaptation

de ses offres aux besoins du marché du travail dans l'objectif de former une main-d'œuvre qualifiée, recherchée par les entreprises économiques locales», insiste le ministre. Pour lui, cette politique adoptée par le gouvernement, au titre des solutions alternatives aux hydrocarbures, a eu un écho favorable auprès des entreprises économiques qui y ont adhéré en facilitant l'intégration des diplômés du secteur professionnel national. Il estime que ce résultat fructueux est la preuve que nous sommes sur la bonne voie, d'autant plus que l'entreprise économique est devenue un partenaire dans la mise au point des programmes de formation et de détermination des besoins du marché. Le ministre souligne, à cet effet, l'intérêt de la formule formation par apprentissage qui permet à l'apprenti de passer 80% de son stage en entreprise et le reste au niveau du centre,

renforçant ainsi ses chances d'obtention d'un emploi. «C'est une politique qui paye», dit-il, assurant qu'une majorité des apprentis trouvent un emploi avant leur fin de stage. Il annonce, à l'occasion, qu'un nouveau projet de loi sur l'apprentissage sera adopté par le Conseil des ministres et présenté devant le Parlement. Ce projet de loi organise les relations avec les entreprises économiques en matière d'apprentissage, tout en déterminant les responsabilités de chaque partie concernée (centre de formation, apprenti et entreprise).

L'adéquation des offres et demandes d'emploi en Algérie reste un challenge de plus à relever pour les pouvoirs publics, notamment pour le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki,

Louiza Ait Ramdane

Hasbellaoui : les registres de population, un outil «indispensable»

# Priorité à la surveillance épidémiologique des cancers

■ En Algérie et à l'instar de nombreux autres pays, les cancers poseront au système de santé des défis particuliers au cours des années à venir, compte tenu de l'augmentation des cas de cette pathologie grave.



Par Meriem Benchaouia

La lutte contre le cancer nécessite une approche planifiée, d'où l'importance de renforcer les registres du cancer et mettre en œuvre un système de suivi et d'évaluation. En effet, un registre du cancer, appelé aussi registre de population, est un moyen de collecte, de stockage et d'interprétation des données relatives aux malades atteints de cancer. Il fournit les données concernant les indicateurs épidémiologiques en termes d'incidence, de prévalence, de survie et d'autres indicateurs pertinents. Intervenant à la réunion annuelle du réseau national des registres du cancer de population, le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, a affirmé hier que ces registres «constituent un outil

indispensable dans la surveillance épidémiologique des cancers. C'est un moyen de collecte, de stockage et d'interprétation des données relatives aux malades atteints de cancer», ajoutant que la surveillance des cancers est «une aide au pilotage et à l'évaluation des mesures de prévention et de prise en charge».

M. Hasbellaoui a souligné que les données épidémiologiques issues du réseau national des registres du cancer, mis en place depuis 2014, s'inscrivent dans «la tendance évolutive mondiale» compte tenu du vieillissement de la population algérienne et des facteurs de risque résultant de la transition épidémiologique qu'a traversée le pays. Il a rappelé, par la même occasion, que la création du réseau national des registres du

cancer, le premier du genre en Afrique, articulé autour de trois coordinations régionales (Sétif, Alger, Oran), «permet à l'Algérie de disposer de données fiables conformément aux standards internationaux». Le ministre de la Santé a relevé que le Plan national anti-cancer (2015-2019), adopté en 2015, vient par son axe stratégique 6 et l'arrêté N° 22 du 18 février 2014 renforcer et institutionnaliser les registres du cancer existants et leur généralisation à travers l'ensemble des wilayas.

Il a noté que l'objectif de ces registres est de «déterminer notamment l'incidence des cas de patients atteints de cancers, la tendance de la maladie, l'évolution et la répartition géographique». Selon lui, le principal défi consiste à «disposer de données fiables relatives aux can-

cers compte tenu notamment de leur importance majeure dans la prise de décision dans le cadre du Plan national anti-cancer». Le ministre a ajouté que l'évaluation annuelle du réseau national des registres des cancers vise notamment à «présenter et à partager les résultats des activités du réseau, institutionnaliser la retro-information dans ce domaine, identifier les défis et arrêter la feuille de route de ce réseau national dans le souci de l'amélioration de la qualité de l'information». M. Hasbellaoui a soutenu que son département a privilégié une démarche qui fait prévaloir «la concertation, la participation et l'appropriation dans la perspective d'un engagement de tous dans la mise en œuvre du Plan national de lutte contre le cancer».

M. B.

Selon la représentante de l'OMS

## Le Plan national anti-cancer initié par le président de la République est «très ambitieux»

Le Plan national anti-cancer, initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est «très ambitieux», a estimé, mercredi à Alger, la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Triphonie Nkrunziza, considérant que l'Algérie est «en bonne voie», s'agissant de la prise en charge des cancéreux. «Le plan national anti-cancer initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la période 2015-2019 est très ambitieux et le fait qu'il soit mis en œuvre sous sa houlette, reflète toute l'importance qu'il accorde à la prise en charge et à la prévention de cette maladie», a déclaré M<sup>me</sup> Nkrunziza à l'ouverture de la rencontre annuelle du Réseau natio-

nal des Registres du cancer. Le Plan est également qualifié par la représentante de l'organisation mondiale de «très louable» et a donné des résultats «très encourageants», a-t-elle relevé, estimant que l'Algérie est «en bonne voie» dans ce domaine. «Nous avons remarqué une tendance vers une couverture universelle de tous les malades avec la possibilité pour eux d'accéder aux soins où qu'ils se trouvent», a-t-elle poursuivi, appelant l'Algérie à poursuivre le travail effectué jusque-là dans ce domaine. M<sup>me</sup> Nkrunziza a particulièrement insisté sur l'importance du volet de la prévention pour faire face à une maladie aussi redoutable, «même si cela peut être coûteux», considérant qu'il était «nécessaire de rapprocher les

services de soins des patients». «A l'OMS, nous conseillons que les soins de santé soient centrés sur la personne», a-t-elle ajouté, avant de féliciter l'Algérie pour l'acquisition de nouveaux accélérateurs, indispensables à la prise en charge des cancéreux et de l'assurer du soutien de l'OMS afin de «s'acheminer ensemble vers les Objectifs de développement durable (ODD) de 2030». Intervenant en sa qualité de chargée de l'élaboration et du suivi du Plan anti-cancer, le Professeur Messaoud Zitouni a relevé, de son côté, l'importance de décortiquer les statistiques et autres données sur la maladie afin de présenter des «solutions plus pertinentes et plus adaptées» contre cette maladie. «Partout dans le monde, les vrais

registres du cancer ne donnent pas uniquement des chiffres, mais aussi des orientations et des directives», a-t-il souligné à ce propos, faisant savoir que les données nationales inhérentes au cancer font ressortir des «disparités géographiques sans toutefois une prévalence de la maladie dans une région par rapport à une autre». Pour sa part, le D<sup>r</sup> Kamel Bouzid, chef de service d'oncologie au CHU Mustapha Pacha, a appelé les 48 directeurs de santé publique (DSP) pour agir et faire face à cette maladie, déplorant que certains d'entre eux «y vont au ralenti» et qualifiant de «totalement effarant» ce qui se passe sur le terrain en dehors des grandes villes.

(APS)

## LA QUESTION DU JOUR

### Aurait-on changé de régime ?

Suite de la page une

C'est toujours en ce sens fort précis ou exclusif qu'il est employé par tous ceux qui l'ont repris chez elle. Il se trouve que cet «oligarque» est président du Forum des chefs d'entreprises. La logique voudrait que cette notion recouvre sinon tous les membres de cette organisation patronale, du moins une partie d'entre eux. Personne ne va jusque-là pourtant, pas même le PT. Il est vrai que tout récemment, il est arrivé dans la presse qu'on ajoute au premier un ou deux autres noms pour éviter de trop avoir l'air de n'en avoir qu'un seul homme, une position insoutenable à la longue, une oligarchie ne pouvant en effet se réduire à un seul homme, ni même d'ailleurs à deux ou trois personnes, aussi mafieuses et nuisibles qu'on puisse les imaginer. Oligarchie est le pouvoir d'une minorité, certes, mais d'une minorité qui tout de même doit se compter par dizaines, et même par centaines, pour ne pas dire par milliers d'individus. Voilà pour l'aspect formel de la question. On voit déjà combien on est dans l'abus de langage, et dans son corollaire, l'insulte pour l'insulte. L'arbitraire est encore plus net quand on aborde le fond de l'affaire. En Russie, le terme en question n'a pas été employé par l'opposition, mais par un pouvoir décidé à sévir contre ceux-là qu'il caractérisait comme oligarques pour mieux les ramener sous sa coupe. Première différence d'avec l'Algérie, où il est employé, après le PT, par le camp directement opposé au «clan présidentiel». Ici c'est une partie de l'opposition, du reste informelle, qui s'en sert contre les détenteurs visibles du pouvoir. Mais le pouvoir qu'elle désigne à la vindicte populaire n'est pas le système politique algérien tel qu'on l'a toujours connu. Ce pouvoir-là serait tombé. Il faut bien qu'il l'ait été si c'est une oligarchie qui est maintenant au pouvoir. Bien des gens aujourd'hui, la fin du mandat présidentiel s'approchant et leur faisant perdre la mesure, s'efforcent de nous convaincre que l'homme fort du régime, ce n'est plus Bouteflika, mais le président du FCE. A les en croire, on aurait changé de régime. Et d'une façon plus que pacifique, insensée. Un jour, ou plutôt une nuit, l'Algérie s'est couchée, et elle s'est réveillée le lendemain avec un nouveau régime. Elle ne s'en est pas aperçue tout de suite, et pour cause. Ni plus tard du reste. Il a fallu que Louisa Hanoune se mette à parler d'oligarchie pour que les plus éveillés des Algériens commencent à se rendre compte qu'en effet un régime est tombé et qu'un autre a pris sa place.

M. H.

Grève dans le secteur de l'éducation à Béjaïa

# Le Cnapeste dénonce les multiples insuffisances

■ Les établissements scolaires de la wilaya de Béjaïa étaient paralysés hier suite à une grève de deux jours initiée par le conseil de wilaya du Cnapeste.

Par Hocine Cherfa

«Le taux d'adhésion à la grève est de 82% durant cette première journée», nous dira le coordinateur de wilaya du Cnapeste Slimane Zenati avec qui nous avons conversé. Par rapport à la réaction de la direction de l'éducation qui a invité le Cnapeste pour une réunion ce jeudi à 13h, M. Zenati nous dira: «nous sommes pour le moment dans l'encadrement de la grève et le rassemblement de demain (aujourd'hui ndr) et nous examinerons les conclusions de la réunion de jeudi inshallah une fois terminée et nous allons décider en conséquence. Il faut noter que le Cnapeste a appelé à observer deux journées de grève les 24 et 25 octobre 2017 et un rassemblement devant le siège de la direction de l'éducation de Béjaïa aujourd'hui à 10 heures devant le siège de la wilaya et la direction de l'éducation pour exiger la satisfaction intégrale de la plate-forme de revendications et la concrétisation du contenu des différents PV». Le syndicat comp-



P.N.E. SORAYAJI.A.

te, par ailleurs, soumettre au prochain conseil national l'idée d'observer «une grève cyclique de deux jours par semaine accompagnée par des rassemblements synchronisés dans toutes les wilayas du pays». «Les engagements de la direction de l'éducation n'ont pas été tenus: on peut citer la régularisation des situations administratives et financières des travailleurs, le déficit en encadrement administratif et pédagogique, la faillite dans la gestion des écoles primaires...», fait observer notre interlocuteur qui demande à la direction de l'éducation d'être à la hauteur des ses engagements». Dans son dernier com-

munié daté du 12 du mois courant, le Cnapeste relève «les multiples insuffisances dont la gestion approximative, les mauvaises habitudes et les pratiques douteuses qui sont toujours en cours, notamment au service du personnel en dépit de nos multiples interpellations». Ajouter à cela: «des centaines de situations administratives et financières soulevées depuis plus de deux années et cosignées sur les procès-verbaux de réunions, n'ont connu à ce jour aucune évolution et créent même des blocages et des complications préjudiciables». Les rédacteurs du communiqué estiment que «ces déficits sont engendrés par

la mauvaise coordination entre le service du personnel et le service paie dont le non-respect par le service paie des délais non-obstant nos rappels à l'ordre». D'autres points sont aussi relevés dont «le dossier logement toujours dans les limbes, logements dits Dantin, quatre logements du CEM Taourirt-Ighil, des logements CEM Arezki-Boudjemaâ à Adekar et des conclusions de la commission installée pour recenser le parc logement du secteur à travers le territoire de la wilaya». Le syndicat poursuit son constat relevant la dégradation des salles informatiques et la disparition inexplicable du matériel informatique.

Ainsi, le conseil de wilaya «s'interroge également sur la gestion bicéphale et le cafoillage généralisé existant dans les écoles primaires, la mauvaise gestion dans un certain nombre d'établissements des trois paliers avec comme conséquences, divers conflits collectifs et relationnels». Enfin, ces carences sont dues selon l'analyse du syndicat à «l'impunité qui caractérise l'acte de gestion et l'absence de communication et de concertation permanente et effective entre la direction de l'éducation et les staffs administratifs des établissements des trois paliers». Au plan national, le Cnapeste fait observer que «les acquis des enseignants(es), arrachés de haute lutte, notamment la révision du statut particulier, les œuvres sociales et la promotion aux grades supérieurs ainsi qu'au contenu du procès-verbal du 19 mars 2015 sont sujets à une remise en cause qui ne dit pas son nom». D'autre part, on regrette le fait que le dossier de la médecine du travail «soit toujours en instance de règlement malgré les engagements tenus pour sa concrétisation effective sur le terrain, les pressions exercées sur le syndicat, dont les poursuites judiciaires et les suspensions, les manœuvres de modifications du statut particulier menées en catimini, lenteurs excessives dans la prise en charge des dossiers soumis par les enseignants pour règlement...».

H. C.

Projet de loi de finances 2018

## 13 500 nouveaux postes d'emploi dans le secteur public

Le directeur général du budget au ministère des Finances, Farid Bekka, a annoncé mardi l'ouverture de 13 500 nouveaux postes d'emploi dans les secteurs de la Santé, de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du projet de loi de finances 2018, ajoutant que les

autres secteurs pouvaient recruter à hauteur de (1/5) des postes vacants disponibles à leur niveau. Lors d'une réunion avec la commission des finances et du budget de l'Assemblée nationale populaire (APN), dans le cadre du débat des dispositions prévues dans le projet de loi de

finances 2018, M. Bekka a affirmé que le budget de fonctionnement avait connu «un léger recul», passant à 4 584 milliards de dinars dans le cadre du PLF 2018, contre 4 591 milliards de dinars en 2017. Parmi les causes de ce recul, M. Bekka a cité les changements opérés dans les salaires

des travailleurs résultant du non-remplacement partiel des départs à la retraite et des décès tel que prévu dans la loi de finances 2017, à savoir le remplacement de 1/3 des départs à la retraite, des décès et des démissions dans la Fonction publique. Pour 2018, il a été décidé de revoir ce

taux désormais fixé à (1/5), ce qui signifie que les secteurs publics pourraient recruter (1/5) des postes vacants à leur niveau, en raison des départs à la retraite, des décès et des démissions, a ajouté M. Bekka, soulignant que le secteur public comptait plus de 2,2 millions de fonctionnaires. 13 624 nouveaux postes budgétaires ont été ouverts dans les secteurs de la Santé (près de 8 000 postes), de l'Éducation nationale (près de 5 000 postes) et de l'Enseignement supérieur (près de 2 000 postes). M. Bekka a affirmé que l'ouverture de ces nouveaux postes «ne signifiait pas que les autres secteurs sont interdits de recrutement. Ces secteurs sont autorisés à recruter à hauteur de (1/5) des postes vacants disponibles à leur niveau».

Hani H.

Lamine H./APS

Assainissement du foncier industriel à Laghouat

## 90 projets annulés pour lenteur d'exécution

Au moins 89 projets d'investissement ont été annulés dans la wilaya de Laghouat en raison de la lenteur accusée par les bénéficiaires d'assiettes foncières dans l'exécution de leurs projets, a-t-on appris mardi de la direction locale de l'Industrie et des mines (DIM). Menée par le comité de suivi des projets d'in-

vestissement, cette opération a permis la récupération d'une assiette foncière de 50 hectares, qui sera attribuée ultérieurement à d'autres investisseurs désirant concrétiser des projets, ont indiqué les mêmes services. Quelque 141 permis de construction ont été délivrés depuis le début de l'année en

cours pour la réalisation d'autres projets, dont certains ont été lancés, s'ajoutant aux 116 titres de concession accordés en 2016 pour promouvoir l'investissement local. Trois nouvelles zones d'activités sont aussi proposées à la création dans les communes de Sidi-Makhlouf, Aflou et El-Assafia, en plus de l'élaboration

d'un dossier d'aménagement et d'extension de la zone industrielle de Bouchaker, au chef-lieu de wilaya. La wilaya de Laghouat recense plus de 2 800 entreprises actives, dont 329 créées dans le cadre de la promotion de l'investissement local, selon les données de la DIM.

Algérie/États-Unis/ Lutte contre le terrorisme

## Appel à bénéficier de l'expérience algérienne

Le coordinateur du Secrétaire d'État Américain chargé du terrorisme, Ravy Gregorine, a salué mardi à Alger l'expérience algérienne en matière de lutte contre le terrorisme, appelant à «partager cette expérience avec les autres pays du monde». Dans une déclaration à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre des Affaires religieuses et des

Wakfs, Mohamed Aissa, M. Gregorine a précisé que son pays «a beaucoup appris de l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme qui a frappé le pays durant la décennie noire», appelant «à partager cette expérience avec les autres pays du monde». Le responsable américain a indiqué que sa visite en Algérie s'inscrivait dans le cadre de sa

participation à la rencontre internationale sur la lutte contre le terrorisme, organisée à l'occasion du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF), ajoutant que la rencontre était consacrée à l'examen du phénomène du crime transnational et du blanchiment d'argent. Pour sa part, Mohamed Aissa a fait savoir que sa rencontre avec le responsable américain

s'articulait autour de l'expérience de l'Algérie adoptée par l'ONU pour la prévention contre le terrorisme et son éradication, ajoutant que l'expérience algérienne était «riche» et puisait sa source dans «l'Islam modéré» et «l'histoire de l'Algérie forte de ses valeurs de cohabitation, de dialogue et de paix».

K. L.

## Pétrole

# Le manque d'investissements risque de provoquer une pénurie mondiale

■ Le manque d'investissements dans le secteur pétrolier des dernières années risque d'affecter les approvisionnements mondiaux à l'avenir, a estimé, hier, le P-DG du géant pétrolier saoudien Aramco.



P.M.D. R.

Par Salem K.

«**P**eu d'investissements ont été consacrés au secteur de l'énergie (...) Des investissements de 1 000 milliards de dollars ont été reportés ou annulés», avec la chute du prix du baril de ces dernières années, a déclaré Amin Nasser lors d'une conférence économique à Ryadh. Sur ce montant, 300 milliards de dollars auraient dû aller à l'exploration et 700 milliards au développement des gisements pétroliers, a-t-il dit. «Cela aura un impact sur l'avenir de l'énergie si rien n'est fait», a déclaré M. Nasser, en référence à une éventuelle pénurie de pétrole. Selon lui, le monde aura besoin de plus de pétrole étant donné «l'épuisement naturel des gisements et l'augmentation normale de la demande». M. Nasser a également estimé que les énergies

renouvelables ne menacent pas la position du pétrole et du gaz naturel en tant que principales sources d'énergie dans le monde. «Nous assistons à une transformation (...) Mais il faudra attendre des décennies avant que les énergies renouvelables ne prennent une part importante dans le mix énergétique», a-t-il dit. Le prix du brut a diminué de plus de moitié en 2014 en raison d'une offre excédentaire et de la faiblesse de la croissance économique mondiale. Il s'est partiellement redressé après l'entente de l'année dernière entre membres de l'Opep et des pays non membres de cette organisation pour réduire la production de 1,8 million de barils par jour. L'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, a procédé à la plus importante baisse de production par pays, retirant du marché 500 000 barils par jour et se disant prête à porter cette réduction à 560 000

barils par jour en novembre. Le royaume a perdu des centaines de milliards de dollars en revenus pétroliers depuis la mi-2014 et affiché d'énormes déficits budgétaires. Il a lancé un ensemble de réformes économiques qui comprend un plan visant à vendre jusqu'à 5% d'Aramco. M. Nasser a déclaré lundi que l'introduction en Bourse de sa firme, qui devrait permettre de lever 100 milliards de dollars si elle est évaluée à 2 000 milliards de dollars, aura lieu au cours du second semestre de 2018.

## Le Brent se maintient à plus de 57 dollars à Londres

Les prix du pétrole se redressaient hier en cours d'échanges européens, le marché peinant à trouver une direction forte face au risque géopolitique accru et aux débats de l'Organisation des

pays exportateurs de pétrole (Opep). En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord (pour livraison en décembre) valait 57,70 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 33 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 40 cents à 52,20 dollars. Les prix évoluent dans une fourchette relativement étroite depuis plus d'une semaine, alors que les tensions en Irak entre kurdes indépendantistes et Baghdad menacent de perturber l'offre mondiale en empêchant la région productrice de Kirkouk d'exporter. «L'industrie pétrolière aurait vu l'offre du Kurdistan remonter à 288 000 barils lundi, en nette hausse par rapport aux 255 000 barils par jour de la fin de la semaine dernière», a noté Tamas Varga, analyste chez PVM. «Cette hausse est minime par rapport à la production kurde habituelle d'environ 600 000 barils par jour, mais cela a été vu comme un signe positif pour l'offre et donc négatif pour les prix», a-t-il ajouté. «Le marché est en train de se resserrer, et les prix du pétrole sont plus facilement affectés par le risque géopolitique. Depuis le début de l'année, le marché souffre d'un déficit de l'offre d'environ 300 000 barils par jour, ce qui fait reculer les réserves mondiales», ont estimé les analystes de Morgan Stanley. Ce rééquilibrage est principalement dû à l'effort de l'Opep et de ses partenaires, dont la Russie, qui ont décidé fin 2016 de limiter leur production pour soutenir le marché. L'accord a déjà été étendu jusqu'à fin mars 2018, mais les investisseurs attendent désormais de voir si les deux figures de proue de l'accord, la Russie et l'Arabie saoudite arriveront à convaincre les autres participants de continuer le contrôle jusqu'à fin 2018, une option sou-

tenue par le président russe Vladimir Poutine. Un plan pour préparer la fin de l'accord sans effaroucher les marchés devrait également être sur la table lors des réunions de l'Opep et de ses partenaires le 30 novembre à Vienne, a rapporté l'agence Bloomberg, citant des sources proches des négociations.

S. K./APS

## Union européenne Un accord trouvé sur les travailleurs détachés

LES MINISTRES du Travail de l'UE ont trouvé lundi soir un accord sur une réforme de la directive du travail détaché, un dossier crucial pour la France qui a dû assouplir ses positions notamment face aux pays d'Europe centrale et orientale. «Je voulais vous faire part de mes félicitations pour l'accord obtenu. Nous sommes parvenus à un accord équilibré», a déclaré la Commissaire aux Affaires sociales, Marianne Thyssen, à la fin d'une réunion marathon des 28 ministres du Travail à Luxembourg. Parmi les ministres qui se sont opposés à cet accord : la Pologne, la Hongrie, la Lettonie et la Lituanie. Trois se sont abstenus : le Royaume-Uni, l'Irlande et la Croatie. Le reste des ministres s'est montré favorable au texte, a précisé l'Estonie, qui assure actuellement la présidence tournante de l'Union européenne. Après plus de 11 heures de discussions, les ministres du Travail de l'Union se sont accordés sur la durée du détachement : 12 mois maximum – ce qu'avait réclamé la France –, mais pouvant être rallongée de 6 mois à la demande de l'entreprise. La France a dû aussi reculer sur le secteur du transport routier, un point particulièrement délicat, car les pays de Visegrad (Pologne, Hongrie, Républiques tchèque et slovaque), mais aussi l'Espagne et le Portugal, s'inquiétaient des conséquences négatives de la réforme sur leurs chauffeurs. Selon l'accord conclu tard lundi soir, il est désormais prévu de continuer à appliquer aux chauffeurs routiers l'ancienne directive du travail détaché de 1996 (et non la nouvelle révisée), jusqu'à ce qu'entre en application une autre réforme d'une directive européenne consacrée spécifiquement au transport routier qui stipule les règles pour ce secteur.

R. E.

## Coopération économique

# Benmeradi s'entretient avec les ambassadeurs serbe et suédois

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, s'est entretenu à Alger avec l'ambassadeur de Serbie, Aleksander Jankovic et l'ambassadrice de Suède à Alger, Marie-Claire Sward Capra, lors de deux rencontres distinctes, sur plusieurs questions économiques bilatérales, indique un communiqué du ministère. L'ambassadeur serbe a évoqué, à cet effet, les relations historiques entre les deux pays, tout en exprimant sa disponibilité à développer

le volume des échanges commerciaux et contribuer à la création de partenariats dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme, appelant à l'échange de visites entre les responsables des deux pays dans les différents secteurs et entre les hommes d'affaires afin de s'enquérir de près des potentialités offertes par notre pays, précise le communiqué. L'ambassadrice de suède à Alger a souligné pour sa part l'importance du marché algérien, mettant en

avant les perspectives de partenariat entre les opérateurs suédois et algériens dans les différents domaines. Elle a annoncé, par ailleurs, que son pays envisageait de relever le plafond des investissements en Algérie, en particulier dans le domaine des industries mécaniques lourdes. Le ministre du Commerce a insisté, lors des deux entretiens, sur les nouveaux mécanismes mis en place par l'Etat pour la protection de l'économie nationale, la promotion du

produit national et l'instauration d'un équilibre entre les importations et les exportations. M. Benmeradi a évoqué les démarches de l'Algérie visant à relever les quotas d'exportations hors hydrocarbures et tous les efforts consentis par le ministère du Commerce pour l'accompagnement et la promulgation de lois et la prise de mesures incitatives en faveur des opérateurs économiques algériens et étrangers.

A. O.

## Béchar/ Projets d'investissement

# Le permis de construire désormais délivré en moins de 24 heures



PH. &gt; D. R.

■ La délivrance du permis de construire pour la réalisation des projets d'investissements privés ou publics à Béchar se fera désormais en moins de 24 heures après la validation des projets, a annoncé, lundi soir, le wali.

Par Ahlem N.

« **D**ésormais, pour encourager et inciter les promoteurs de projets à les implanter et permettre la réduction des délais de leur réalisation, la wilaya procédera à travers une cellule spécialisée à la délivrance de ce document en moins de 24 heures », a affirmé Tewfik Dziri, en marge de la présentation aux autorités de

la wilaya et à la société civile du projet de création du premier parc d'attractions dans la commune de Béchar. « A travers cette mesure, nous voulons accompagner les investisseurs pour l'implantation, la création et le développement de leur projet et ce, au titre des efforts de l'Etat tendant à la promotion et au développement des investissements publics et privés », a-t-il précisé. Cette décision, accueillie favorablement par des investisseurs

locaux et les représentants de la société civile présents à la rencontre, constitue un nouvel apport à la promotion des investissements et à leur implantation dans des délais record. Elle vient aussi pour mettre un terme à l'une des plus lentes procédures administratives et techniques auxquelles faisaient face les investisseurs, publics et privés, comme cela a été le cas pour la société « Saoura Ciments », filiale du Groupe public industriel des ciments d'Algérie, qui s'est vu délivrer le permis d'ouvrir sa cimenterie (en voie de réalisation à Ben-Zireg +50 km au nord de Béchar) avec une année de retard sur le délai de lancement des travaux. Actuellement, 23 projets ont été validés et bénéficieront de cette décision et ce, dans le but du renforcement et de la relance des investissements à travers la wilaya de Béchar, a fait savoir M. Dziri qui estime que les immenses potentialités minières, agricoles et touristiques de la région peuvent être un facteur de développement économique et social de cette partie du sud-ouest du pays.

## Constantine/ Nouveaux pôles urbains

## Nécessité d'accélérer les travaux d'aménagement extérieurs

Le wali de Constantine, Abdessamie Saïdoune, a insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux d'aménagement extérieurs des nouveaux pôles urbains Massinissa, Ain Nehas et l'unité de voisinage (UV) 20 (extension de la ville Ali-Mendjeli). Lors de l'inspection de ces pôles, le responsable de l'exécutif a indiqué que l'achèvement de ces travaux, dans les meilleurs délais, permettra de hâter l'opération d'attribution des logements construits sur ces sites « avant la fin de l'année en cours ». Le wali qui

a relevé des retards dans les travaux, a exhorté tous les responsables locaux du secteur de l'habitat et de l'urbanisme à coordonner leurs efforts et fixer les priorités pour hâter la cadence de l'aménagement urbain de ces pôles. Selon les explications fournies sur place, 3 250 logements publics locatifs (LPL) seront distribués à l'UV 20, extension de la ville Ali-Mendjeli, où les travaux d'aménagement extérieur ont atteint un taux de 52%. Au pôle urbain Massinissa qui accueille 3 000 unités de type LPL et où le taux d'avan-

cement des travaux d'aménagement extérieur a atteint 70%, le wali a insisté sur l'achèvement des travaux de raccordement aux réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et d'assainissement « avant le 10 novembre prochain ». Le responsable de la wilaya a également manifesté son insatisfaction quant aux travaux d'aménagement de 1 200 logements LPL (sur un total de 3 200 programmés) qui affichent des taux de 20% pour l'assainissement et les routes et 7% pour les réseaux d'électricité et de gaz.

Said F.

## Oran

## La wilaya s'affirme comme pôle d'aquaculture

Oran s'affirme comme pôle d'aquaculture eu égard à l'évolution constante de la production réalisée dans ce domaine, estimée au début de cette année à 600 tonnes, a soutenu le directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques. Avant la fin de l'année en cours, la production aquacole (poissons et mollusques) dépassera largement les 30 tonnes réali-

sées l'an dernier, prévoit Mohamed Bengrina qui a fait remarquer qu'Oran réalisera, pour la première fois, cette quantité après l'entrée en exploitation de trois projets aquacoles dans les trois dernières années. L'aquaculture s'avère réellement un complément à la pêche, surtout avec la concrétisation, il y a une année, du projet d'une ferme aquacole d'algue Spiruline, a

souligné le même responsable. Les produits aquacoles de la wilaya alimentent les marchés d'Alger, Sétif, Constantine et Oran, surtout la daurade, alors que les moules sont destinées et font l'objet d'une forte demande des établissements hôteliers d'Oran, a-t-il ajouté. La filière aquacole, qui génère 40 emplois, sera dotée de quatre cages flottantes au niveau de

Kristel à l'est d'Oran en fin décembre prochain pour augmenter la production de moules, a annoncé Mohamed Bengrina. La wilaya d'Oran dispose de trois fermes aquacoles à Cap Falcon, Arzew et Kristel dont la ferme a bénéficié d'une extension de sept branches pour devenir la plus grande en élevage de moules en Algérie.

L. T./APS

## Guelma

## Réception prochaine de cinq établissements scolaires

Cinq établissements scolaires, tous cycles d'enseignement confondus, dont les projets avancent à un rythme jugé « appréciable », seront prochainement réceptionnés dans la wilaya de Guelma, a indiqué le directeur local de l'éducation nationale. Les structures d'enseignement secondaire seront renforcées par la réception de 2 nouveaux lycées en réalisation dans les communes de Tlemcen et de Khezara, a précisé à l'APS Mourad Kediri, notant que le nombre de ce type d'établissement sera porté à 39

infrastructures dans les 34 communes de la wilaya. Le lycée de la commune de Tlemcen permettra de diminuer la pression exercée sur celui Hedi-Mehmoud, implanté dans cette même localité, située à 60 km à l'ouest de Guelma. Le lycée de la localité de Khezara (15 km au sud de Guelma) remplacera l'ancien qui a atteint un état de dégradation « avancée », ajoute la même source. S'agissant du palier du moyen, 1 nouveau CEM sera réceptionné au groupe d'habitation connu sous le nom village d'Ain Terab, à

8 km de la commune d'Oued Zenati, a-t-il fait remarquer, notant que l'entrée en exploitation de cet établissement scolaire permettra d'épargner le déplacement des élèves vers des zones lointaines pour effectuer leurs études. Les établissements scolaires du primaire seront aussi renforcés par 2 écoles en construction au plan d'occupation du sol (POS) de la nouvelle ville de Guelma et dans la commune de Loknia (50 km nord-ouest de Guelma), a-t-on souligné, précisant que ces projets sont en voie de finalisation.

APS

## Tindouf

## Session de formation en aquaculture au profit des fellahs

Pas moins de 32 fellahs menant l'expérience de l'aquaculture intégrée au niveau de leurs périmètres agricoles suivent une formation dans la promotion de cette filière aquacole, a-t-on appris des organisateurs. Devant s'étaler jusqu'au 25 du mois courant, cette session

qu'abrite le centre de formation professionnelle « Mohamed Belouizdad » de Tindouf prévoit des leçons théoriques animées par des spécialistes du ministère de tutelle sur les techniques scientifiques, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA), Mohamed Bouazza. Des

visites aux périmètres agricoles de Hassi Ammar et Guerayer El-Harth seront également organisées au profit des fellahs pour leur permettre de prendre connaissance des expériences en aquaculture, a-t-il ajouté. Ce regroupement de formation sera couronné par la remise de

diplômes en aquaculture, qui permettra aux stagiaires de profiter des opportunités d'octroi de prêts, et une nouvelle expérience dans cette filière qui a connu ces dernières années un large engouement dans les régions sahariennes.

T. F.

## Relizane Attribution de 160 logements sociaux à Ouled Yaiche et Ammi Moussa

PAS MOINS de 160 logements sociaux ont été attribués dans les communes de Ouled Yaiche et Ammi Moussa (wilaya de Relizane), a-t-on constaté. Le wali, Nacéra Brahimi, a procédé, lors d'une visite d'inspection dans la daïra de Ammi Moussa, à la remise symbolique des clés aux bénéficiaires de ce quota, qui ont exprimé une immense joie. Ce quota englobe 86 logements à Ammi Moussa et 74 à Ouled Yaiche, dont 40 pour des familles résidant au vieux bâti. Les autorités locales ont fourni tous les moyens nécessaires pour le déménagement dans des conditions favorables. Le wali de Relizane a inspecté, dans les quatre communes relevant de Ammi Moussa (El Ouedja, Ouled Yaiche, El Hassi et Ammi Moussa) des projets d'habitat, de santé, de jeunesse et sports et de collectivités locales. En outre, elle a tenu une rencontre avec la société civile pour s'enquérir des préoccupations de la population se résumant dans l'accélération pour l'ouverture du nouveau hôpital d'Ammi Moussa et les projets d'aménagement urbain.

R. R.



## Sahara occidental

# Le Sénat américain préoccupé par le blocage du processus onusien, appelle Nikki Haley à intervenir

■ La chambre haute du Congrès américain s'est dit préoccupée par le blocage du processus de paix au Sahara occidental et a demandé à l'ambassadrice des Etats-Unis auprès de l'ONU, Nikki Haley, d'engager le Conseil de sécurité à trouver une solution à ce conflit.

Par Hani T.

« La commission est préoccupée par le manque de progrès dans le règlement du conflit prolongé sur le statut du Sahara occidental », relève le texte du budget 2018 du département d'Etat, approuvé par la Commission du Sénat en charge des dotations budgétaires (Appropriations Committee).

« L'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'Organisation des Nations unies doit faire intervenir le Conseil de sécurité sur cette question, en particulier sur la mise en œuvre de la résolution du Conseil de sécurité 2351 du 28 avril 2017 », précise la commission dans le chapitre consacré au financement des opérations du département d'Etat à l'étranger.

« C'est un texte conforme à la légalité internationale », s'est félicité le représentant du Front Polisario à Washington, Mouloud Said dans une déclaration à l'APS.

« Il est on ne peut plus clair que sur ce dossier, le Sénat américain a confirmé que les territoires sahraouis occupés sont bel et bien sous la juridiction de l'ONU et non pas celle du Maroc », a souli-



PH. > D. R.

gné le diplomate sahraoui.

« La commission sénatoriale a consacré à l'aide accordée au Sahara Occidental un chapitre séparé de celui du Maroc, pour confirmer que ce territoire occupé, n'est pas marocain », a-t-il précisé.

La disposition souligne que « tout financement qui sera octroyé aux territoires occupés sera géré par la mission pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) en consultation avec le Sénat », a expliqué M. Said. La commission

des appropriations du Sénat a réaffirmé à ce propos que « rien de la présente loi ne pourra être interprété comme un changement de la politique des Etats-Unis sur la question sahraouie qui consiste à trouver « une solution pacifique, durable et mutuellement acceptable au conflit ».

La dernière liste des dépenses et territoires à souveraineté spéciale, établie par le département d'Etat, a confirmé une fois de plus que l'administration américaine ne reconnaissait pas la prétendue souveraineté

du Maroc sur le Sahara occidental.

Le Département d'Etat qui a introduit fin 2016 quelques changements à cette liste a maintenu sa position sur le territoire sahraoui en affirmant que sa souveraineté « reste à déterminer ».

Dans les précisions apportées par le bureau du renseignement et de la recherche relevant du département d'Etat, l'administration américaine a confirmé également qu'elle ne reconnaissait « aucune puissance administrante » dans ce territoire ce qui

constitue un désaveu cinglant à la thèse de « la marocanité du Sahara occidental » que Rabat veut imposer de force.

La position américaine s'aligne sur celle des Nations unies qui considèrent le Sahara Occidental comme un territoire non autonome en attente de décolonisation.

## Le Président Bouteflika reçoit l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu lundi à Alger l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler.

L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

L'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies effectue sa première tournée dans la région.

H. T.

## Tunisie/Ali Larayadh

### « La loi de finances ne cible pas la classe sociale moyenne »

Le vice-président du mouvement Ennahdha, Ali Larayadh, a affirmé que la loi de finances 2018 a été mal interprétée en essayant de faire croire qu'elle est « exorbitante et cible la classe sociale moyenne », estimant que ses objectifs sont « positifs », sans préciser si son parti va voter en sa faveur.

S'exprimant à l'occasion de l'ouverture du premier séminaire régional des hommes d'affaires et de l'investissement, organisé les 21 et 22 octobre à Hammamet par le bureau régional du mouvement Ennahdha, Larayadh a estimé que « ce malentendu sur la loi de finances et son essence réside dans les sources nécessaires au budget de l'Etat, qui s'éleveront à 36 mille millions de dinars, et qui ne seront pas générées par de nouveaux impôts et taxes imposés à la couche sociale moyenne mais par les ressources de l'évasion fiscale où circule l'argent de l'Etat ».

L'ex-chef du gouvernement du temps de la Troïka a mis d'autre part en exergue l'initiative du bureau du mouvement Ennahdha à Nabeul d'organiser le séminaire sur les hommes d'affaires et l'investissement, affirmant qu'il « confirme la grande mutation de l'action politique du mouvement en mettant l'accent sur les préoccupations des Tunisiens et sur l'investissement pour son rôle important dans le développement et la création d'emplois ».

« Chercher à impulser le développement local, régional et national sans la

politiser démontre que la démocratie en Tunisie suit son bon chemin de chemin en concentrant les efforts sur les problèmes du pays et en s'éloignant des tiraillements politiques », a-t-il fait valoir.

Larayadh a souligné d'autre part la nécessité pour la Tunisie « de se débarrasser définitivement » de la bureaucratie qui reste un frein au développement et à l'investissement. Il a qualifié de « choix stratégique » le développement régional en Tunisie sur lequel l'Etat parie pour réaliser le développement global, avec pour objectif la mise en place de pôles régionaux mettant en valeur ses spécificités et comptant sur l'aide des structures régionales, les incitations à l'investissement, les fonds de financement régionaux et sur les législations promulguées par l'Etat.

De son côté, Hassene Meddeb, coordinateur du séminaire, a précisé que celui-ci a pour objectif d'impulser l'investissement dans le gouvernement de Nabeul en offrant l'opportunité de contact entre les hommes d'affaires et chefs d'entreprises dans la région.

Il a affirmé que le séminaire est une importante occasion pour organiser des rencontres entre plus de 120 participants sur les moyens de relancer l'investissement, réactiver l'économie dans la région en développant l'action par le biais de réseaux entre les hommes d'affaires et encourager les partenariats aboutissant à des fusions entre petites entreprises ou dans le cadre de grandes sociétés de coopération à haute compétitivité

Le secrétaire général de la fédération générale du transport, relevant de l'union générale tunisienne du travail (UGTT), Moncef Ben Romdhane a affirmé, lundi, le maintien de la grève du secteur du transport de carburant et des marchandises par voie terrestre prévue les 26, 27 et 28 octobre 2017 si les chambres syndicales relevant de l'union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) ne signent pas l'avenant relatif à la majoration des salaires des travailleurs de ce secteur.

### Maintien de la grève du secteur du transport de carburant et des marchandises

Dans une déclaration à la TAP, Ben Romdhane a ajouté qu'une séance de travail consacrée à cette question s'est tenue, lundi matin, au siège du ministère des Affaires sociales mais elle a été vouée à l'échec en raison du refus des chefs d'entreprises d'appliquer l'accord relatif à l'augmentation des salaires. Ces derniers, a-t-il dit, ont demandé un nouveau délai d'un mois pour signer l'avenant relatif à ces majorations.

Le secrétaire général de la Fédération générale du transport avait expliqué aux médias que les raisons de cette grève, initialement prévue pour les 12, 13 et 14 octobre 2017, consistent en le non-versement des majorations salariales au profit des travailleurs au titre de 2016 et dont la valeur est estimée à 6,3% (entre 20 et 35

dinars). Il a fait savoir que cette augmentation salariale concerne 13 mille travailleurs environ.

### Rached Ghannouchi ne se présentera pas aux présidentielles 2019

Le vice-président d'Ennahdha, Abdelfattah Mourou, était l'invité de la chaîne d'informations, France 24.

Il a apporté plusieurs précisions concernant les élections présidentielles. Il affirme que Rached Ghannouchi, n'a pas l'intention de se présenter aux prochaines élections présidentielles de 2019.

De même, que le leader du mouvement Ennahdha, R. Ghannouchi, ne se présentera pas pour un nouveau mandat à la tête de son parti politique.

### Hamadi Jebali, préféré des militants d'Ennahdha

Le journal « Al Maghreb » a publié, le mardi 20 octobre 2015, le nouveau baromètre politique mené par le bureau de sondage Sigma Conseil pour le mois d'octobre concernant la base électorale d'Ennahdha.

Le sondage indique que la base électorale du parti islamiste a le plus confiance en Hamadi Jebali, suivi par Abdel Fatah Mourou avec 51%. Quant à Rached Ghannouchi, le chef du mouvement islamiste, il ne recueille que 41% d'opinions favorables. Moncef D.



## Soudan

# L'UE insiste sur un accès «sans restriction» pour les humanitaires

■ Les autorités soudanaises doivent garantir un accès sans restriction aux travailleurs humanitaires, a souligné à l'AFP le commissaire européen à la gestion des crises, Christos Stylianides, au lendemain du déblocage d'une nouvelle aide de l'Union européenne (UE) pour le Soudan.

Par Rosa C.

Bruxelles a annoncé lundi accorder 106 millions d'euros pour soulager la crise humanitaire dans ce pays où de nombreuses personnes ont été déplacées par les conflits internes et qui accueille également des centaines de milliers de réfugiés du Soudan du Sud voisin.

Il est essentiel que l'aide arrive aux personnes qui en ont besoin, a souligné le commissaire lors d'un entretien avec l'AFP en marge d'une visite de deux jours au Soudan. Pour cela, Khartoum doit garantir «un accès sans restriction» aux travailleurs humanitaires: «c'est un aspect non négociable», a insisté M. Stylianides. Depuis que les États-Unis avaient fait de l'accès sans restriction une des conditions pour la levée de leurs sanctions, Khartoum a davantage ouvert des zones de conflit et de tensions qui étaient auparavant

interdites, reconnaissant des responsables humanitaires. Washington a levé ses sanctions contre le Soudan le 12 octobre. «Mais nous devons voir de plus en plus d'améliorations dans ces domaines sensibles car sans accès, les travailleurs humanitaires ne peuvent pas accéder aux personnes vulnérables», a expliqué le commissaire européen.

Le Soudan a été déchiré ces dernières années par des conflits meurtriers dans le Nil Bleu (sud-est), le Kordofan-sud (sud) mais surtout au Darfour. Dans cette région occidentale, des insurgés issus de minorités ethniques s'estimant marginalisés, avaient pris les armes en 2003 contre le pouvoir de Khartoum, aux mains de la majorité arabe. Ce conflit a fait près de 300 000 morts tandis que 2,5 millions de personnes ont été déplacées, selon l'ONU.

Le président soudanais Omar el-Béchir est recherché par la Cour pénale internationale (CPI) pour répondre d'accusations de

génocide et crimes de guerre au Darfour. Outre, ces conflits internes, le Soudan a vu arriver plus de 460.000 réfugiés du Soudan du Sud, pays déchiré par une violente guerre civile depuis 2013.

«Il n'y a aucun doute, la situation humanitaire au Soudan reste critique», a relevé le commissaire européen. Depuis 2011, l'UE a fourni 422 millions d'euros d'aide à ce pays africain. «Nous continuerons à fournir de l'aide aussi longtemps que nécessaire», a ajouté M. Stylianides alors que les dons internationaux sont en forte baisse. Les Nations unies prévoient en 2017 pour le Soudan une levée de fonds de 804 millions de dollars (684 millions d'euros) mais fin septembre, elles n'avaient récolté que 39% de ce montant. Cette pénurie a provoqué la fermeture de dizaines de centres de santé dans les zones en conflit. «Nous avons besoin de davantage de fonds et de donateurs», a insisté M. Stylianides. Des ONG, comme le Enough Project basé à Washington, ont toutefois criti-



PH. > D. R.

qué l'UE en affirmant que les fonds de Bruxelles étaient utilisés par les Soudanais pour renforcer les capacités de leurs forces de sécurité dans la lutte contre les migrants tentant de rejoindre l'Europe. Mais le commissaire s'est défendu en affirmant que l'aide n'était pas distribuée à travers le gouvernement soudanais. Selon lui, les Européens tentent surtout de

favoriser le développement de l'Afrique, continent d'où partent des milliers de personnes pour l'Europe dans l'espoir d'une vie meilleure. «La première priorité est de traiter les causes (des migrations) à la racine, en cherchant des investissements pour l'Afrique et en créant des emplois pour les jeunes en Afrique», a-t-il déclaré.

R. C.



## Points chauds

### Loyauté

Par Fouzia Mahmoudi

Plusieurs mois après son élection, Emmanuel Macron fait encore polémique auprès des proches de François Hollande, qui s'ils sont restés silencieux durant les premiers mois du mandat de l'ancien ministre de l'Économie, sortent aujourd'hui de leur réserve alors que l'ex-président socialiste se fait attaquer par son successeur. En effet, Bernard Cazeneuve a estimé dimanche, au sujet d'Emmanuel Macron, que «lorsque vous êtes nommé ministre», «vous ne pouvez pas agir de telle sorte à aller jusqu'à envisager de vous présenter» contre le président qui vous a nommé, car la «loyauté» n'est «pas négociable» en politique. Le ton est ainsi donné et la trêve de bon aloi qui régnait depuis la présidentielle entre les «hollandistes» et Macron semble aujourd'hui brisée. «Emmanuel Macron est arrivé à un moment où les socialistes étaient au paroxysme de leurs divisions. Donc on ne peut pas imputer à Emmanuel Macron les manquements, les divisions, les fractures qui ont traversé la gauche et la famille socialiste», a déclaré l'ex-Premier ministre dans les médias. «Mais dans le même temps, lorsque vous êtes nommé ministre par le président de la République, vous ne pouvez pas agir de telle sorte à aller jusqu'à envisager de vous présenter aux élections contre lui», a-t-il ajouté. «Je ne le dis pas pour parler constamment du passé ou parce que j'aime les règlements de compte». «Mais je le dis dans ce livre parce que c'est une partie de ce que j'ai vécu», a ajouté Cazeneuve, dont le livre, «Chaque jour compte», sort aujourd'hui dans les librairies en France. «Je crois que la loyauté en politique n'est pas une chose négociable. Par souci des institutions et par loyauté, je me suis comporté comme je me suis comporté. Peut-être ai-je eu tort mais en tous les cas ça me met parfaitement en phase avec ce que je crois», a également déclaré Bernard Cazeneuve. Il est à signaler que l'ancien chef de gouvernement a été l'un des rares cadres socialistes à soutenir le candidat officiel du PS, Benoît Hamon, plutôt que de se ranger derrière la candidature de Macron, comme l'ont d'ailleurs fait la plupart de ses ministres. Reste à savoir si ces avertissements, qui commencent à émaner des proches de Hollande, seront entendus par Macron ou si ce dernier continuera à critiquer de plus en plus ouvertement son prédécesseur au risque de voir celui-ci répondre plus brutalement. Car comme certains proches de l'ex-président socialiste l'ont assuré, le jour où Hollande se décidera à «répliquer» cela sera «douloureux» pour le jeune locataire de l'Élysée. F. M.

### Autriche

## Kurz invite l'extrême droite à des pourparlers

Le dirigeant conservateur autrichien Sebastian Kurz a annoncé hier inviter le parti d'extrême droite FPÖ à des négociations exclusives pour la formation d'une coalition de gouvernement, ouvrant la voie d'un retour de cette formation au pouvoir dix-sept ans après le tollé européen de 2000. «J'ai décidé d'inviter Heinz-Christian Strache (le chef du FPÖ, ndlr) à des négociations», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse, soulignant avoir déjà eu des discussions préliminaires «très constructives» avec lui et espérer aboutir «avant Noël dans tous les cas». Vainqueur avec 31,5% des voix des élections législatives anticipées du 15 octobre qu'il avait provoquées après dix ans de grande coalition avec la gauche, M. Kurz, 31 ans, avait durant sa campagne embrassé plusieurs thèmes du FPÖ (26%), notamment sur l'immigration et la fiscalité. L'ouverture de pourparlers formels de coalition était largement attendue. M. Kurz et M. Strache ayant multiplié ces derniers jours les signaux en ce sens, tandis que le chancelier social-démocrate sortant Christian Kern, (26,9%), a dit se préparer à entrer dans l'opposition. Si elles aboutissent, les négociations gouvernementales signeraient un retour au pouvoir du FPÖ dix-sept ans après que ce parti y a été appelé par un autre conservateur, Wolfgang

Schüssel. Cette initiative avait à l'époque provoqué un tollé mondial et des sanctions européennes. Dans un contexte de montée des partis populistes et anti-migrants dans plusieurs pays européens, une telle levée de boucliers apparaît cependant peu probable aujourd'hui, d'autant que M. Strache, 48 ans, a veillé à lisser l'image de son parti, à la tête duquel il a succédé en 2005 à Jörg Haider. M. Kurz, qui occupe les fonctions de ministre des Affaires étrangères depuis quatre ans, a assuré hier qu'«une orientation européenne claire» était un prérequis pour entrer dans son gouvernement. Le rapprochement de MM. Kurz et Strache a déjà gagné le surnom de «coalition sushi» dans la presse de boulevard, du nom du mets que le chef du FPÖ avait servi trois jours après le scrutin à M. Kurz lors d'un long dîner privé à son domicile. Parmi ses conditions pour entrer en coalition, le FPÖ a indiqué qu'il exigerait le ministère de l'Intérieur, un portefeuille régulier qui lui avait échappé en 2000. M. Strache a également fait une priorité de la «sécurisation des frontières», «la démocratie directe à la Suisse» et de l'«arrêt de l'islamisation». «Nous avons des points d'accord et des points où nos positions divergent», a indiqué M. Kurz hier, sans entrer davantage dans les détails. Le leader conservateur,

qui est appelé à devenir le plus jeune dirigeant au monde, a assuré dans la presse israélienne qu'une «tolérance zéro» envers l'antisémitisme était une «condition préalable claire» pour entrer dans son gouvernement. La perspective d'un retour au pouvoir du FPÖ, un parti fondé par d'anciens nazis, n'en suscite pas moins l'inquiétude de la Communauté israélienne (IKG) d'Autriche. Lundi, son président, Oskar Deutsch, avait instamment prié M. Kurz de renoncer à alliance avec cette formation. «Que le loup nationaliste revête une peau de mouton bleue (la couleur du FPÖ, ndlr) ne change pas sa nature, seulement son apparence», a-t-il estimé. Le Comité Mauthausen, une organisation de déportés qui a listé une série de dérapages antisémites et xénophobes récents imputables à des cadres du FPÖ, a lui aussi jugé «incurable» ce parti, dont un candidat aux législatives avait encore dû se retirer cet été après des propos à tonalité antisémite. Le président Alexander Van der Bellen, à qui il redeviendra d'investir le gouvernement, a prévenu qu'il serait particulièrement attentif à l'orientation européenne du futur exécutif. Il a également fait savoir qu'il garderait un droit de regard sur sa composition, à l'image de son prédécesseur Thomas Klestil, qui avait refusé en 2000 deux ministres proposés par le FPÖ.





## Cinémathèque d'Oran

# Le patrimoine filmique national à l'honneur

■ Une dizaine d'œuvres filmiques nationales sont à l'honneur à la cinémathèque locale «Ouarsenis» de la ville d'Oran. Ce rendez-vous cinématographique se veut une occasion pour revisiter des productions filmiques algériennes anciennes et d'autres récentes.

Par Abla Selles

Le patrimoine filmique national est mis à l'honneur cette semaine à Oran à la faveur de la projection, à la cinémathèque locale «Ouarsenis», d'une dizaine d'œuvres restaurées et numérisées.

«Les films présentés au public oranais jusqu'au premier novembre prochain ont bénéficié d'une opération de restauration et de numérisation dans le cadre du programme d'appui à la protection et valorisation du patrimoine culturel en Algérie», ont indiqué les organisateurs. «Ce programme qui est porté par le ministère de la Culture, a été initié au titre de la coopération algéro-européenne», a précisé à la presse Latifa Lafer, historienne et critique de cinéma chargée de l'animation des séances de projection relatives à cette opération.

La cinémathèque d'Oran est la deuxième structure culturelle à accueillir cette manifestation entamée la semaine dernière à Alger et qui se poursuivra jusqu'à décembre en sillonnant d'autres villes, à savoir Saïda, Mascara, Constantine, Annaba et Béjaïa, a expliqué M<sup>me</sup> Lafer.

«Les films présentés dans ce programme s'inscrivent dans un projet à long terme de restauration d'œuvres majeures du cinéma algérien, mené par le Centre national du cinéma et de l'audio-visuel (CNCA)», a-t-elle souligné.

Le cycle de projections comprend plusieurs longs métrages à l'instar de «Tahia ya Didou» de Mohamed Zinet (1971), le premier à avoir été restauré à l'initiative du Centre algérien de la cinématographie (CAC ou Cinémathèque algérienne).

Ce cycle itinérant permet aux amoureux du septième art de découvrir ou de revoir d'autres perles du patrimoine filmique national, dont «Leila et les autres» de Sid Ali Mazif (1977), «Les Déracinés» de Lamine Merbah (1977), «Patrouille à l'est» de Amar Laskri (1971), «Zone interdite» de Ahmed Lalle (1972), et «L'Aube des damnés» de Ahmed Rachedi (1965). Le programme comporte d'autres affiches à succès comme «Les Vacances de l'inspecteur Tahar» de Moussa Haddad (1973), «La Citadelle» de Mohamed Chouikh (1988), «Les Enfants du vent» de Brahim Tsaki (1980), et «Omar Gatlato» de Merzak Allouache (1976).

Les débats engagés avec le



public à l'issue des séances permettent aux jeunes spectateurs de se replacer dans le contexte de l'époque de production de ces œuvres qui s'inscrivent pour la plupart dans le registre du ciné-

ma révolutionnaire et engagé, a indiqué M<sup>me</sup> Lafer.

«Cet événement permet encore de mettre en relief l'importance des métiers qui accompagnent la réalisation et la fabrication de

l'œuvre, comme ceux en rapport avec l'archivage, la conservation, la restauration et celui d'animateur-cinéma», a soutenu la spécialiste.

A. S.

## Festival international de théâtre pour enfants d'Assouan (Egypte)

### La pièce «Ghourour essarsour» représente l'Algérie

La pièce «Ghourour essarsour» (l'orgueil de la cigale) produite par le théâtre régional de Constantine (TRC) conjointement avec la coopérative culturelle El Massil, participera à la 4<sup>e</sup> édition du festival international des arts spontanés et de théâtre pour enfants qui se tiendra à par-

tir du 5 novembre prochain à Assouan (Egypte), a indiqué lundi Salah-Eddine Torki, président de la coopérative.

Auteur et réalisateur de la pièce, M. Torki a précisé que sa coopérative a reçu une invitation spéciale pour participer à ce festival durant lequel sa pièce est

programmée pour le 8 novembre prochain. L'équipe du spectacle composée de 6 artistes dont Saâd Kimouche, Khaled Ferradji et Aymen Hamoudi se rendra le 3 novembre en Egypte, a ajouté la même source, qui a souligné que la pièce produite en 2017

est centrée autour des valeurs de l'entraide et de l'amitié en reprenant dans un style chargé de suspense le célèbre conte de «La cigale et la fourmi».

Lancé il y a 4 ans à Louxor, puis transféré à Assouan, le festival international des arts spontanés et de théâtre pour enfants

connaîtra la participation d'artistes issus de 13 pays, à savoir l'Italie, le Canada, la Belgique, l'Arabie saoudite, le Koweït, le Soudan, l'Algérie, la Tunisie, le Liban, le Burundi, la Jordanie, le Maroc et l'Irak. A noter que la coopérative El Massil a participé au mois de mars passé au festival arabe de théâtre pour enfants à Manzel Chaker à Sfax (Tunisie).

L. B.

## Festival national de la musique hawzi à Tlemcen

### Plusieurs associations artistiques au rendez-vous

Le dixième festival national de musique hawzi sera organisé à Tlemcen du 31 octobre au 5 novembre prochain, avec la participation de 14 associations musicales, a-t-on appris dimanche des organisateurs. Cette manifestation musicale, qui sera abritée par le palais de culture «Abdelkrim Dali», verra la présence d'associations actives dans le pays, à l'instar de l'association «Ahabb Cheikh Larbi Bensari» de Tlemcen, l'association «Ahabb Cheikh Mustapha Belkhdjia» d'Oran, l'association «Ahabb Cheikh Redouane Bensari» de Sidi Bel-Abbès et d'autres associations de Mascara et Alger et le groupe andalou de Paris (France), qui prendra part à ce festival en tant qu'invité

d'honneur, a indiqué le commissaire du festival, Amine Boudefla.

Cette dixième édition verra la tenue de soirées musicales en hawzi, d'une conférence sur ce genre musical andalou, un «Master Class» en hawzi qui est un concours en composition musicale sur instruments utilisés dont le violon, le luth et derbouka, en plus de cours sur les nouvelles techniques dans ce genre musical au profit de jeunes activistes dans des associations, qui seront donnés par de grands musiciens du hawzi.

En outre, une exposition sera consacrée à la noubâ andalouse, mettant en exergue l'histoire des trois écoles de musique andalouse nationales de Tlemcen, Alger et

Constantine, de même qu'une autre d'instruments de musique anciens, de costumes traditionnels d'orchestres andalous et de nouveaux modèles. Une autre exposition de photos, de films documentaires et de publications est également au menu de ce festival, ainsi que des portes ouvertes sur les associations andalouses.

La soirée de clôture de cette édition sera marquée par un gala, qui sera animé par l'orchestre régional de musique andalouse relevant de la maison de l'opéra d'Alger, accompagné de six artistes qui se sont illustrés lors des éditions précédentes de ce festival.

M. K.

### «Min dakiret el hilm el ouahage»

## L'écrivain Salah Boulaâraoui traite des thèmes variés

Un recueil de trente poèmes intitulé «Min dakiret el hilm el ouahage» (mémoires d'un rêve incandescent), écrits entre 1984 et 2017, du journaliste et écrivain Salah Boulaâraoui est

paru lundi aux éditions Dar El Maher, a-t-on appris de l'auteur. Ce livre qui se veut un recueil des meilleurs travaux littéraires de son auteur, traite de nombreuses questions sociales et

politiques ayant touché l'Algérie au cours des deux dernières décennies, a révélé à la presse, M. Boulaâraoui.

Il a par ailleurs expliqué que cet ouvrage sera dans les jours à

venir suivi par la parution d'un autre recueil intitulé «Min alghaz El Bahr» et d'une étude sur la littérature étrangère sous le titre «Sawt ifrikia el mouadiba fi el chiir el zing».

R. C.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie de la Fondation Ahmed-et-Rabah Asselah (Alger-Centre)

Jusqu'au 28 octobre :

Exposition de peinture de l'artiste Katia Challaal.

Musée national public d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 29 octobre :

Exposition «Paysages et portraits dans la collection du Musée».

Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 26 octobre

de 10h 30 à 17h :

«Matsuri», la semaine culturelle japonaise en Algérie.

Centre Culturel Mustapha-Kateb (5, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 31 octobre :

Exposition de peinture de l'artiste Dallel Halou intitulée «Le patrimoine en couleurs».



## Coup-franc direct

Ne pas perdre de temps

Par Mahfoud M.

L'opinion publique nationale a accueilli avec une note d'espoir la nouvelle de la désignation de deux techniciens avérés à la tête de la DTN et la DEN, respectivement, le cheikh Rabah Saâdane, et le rigoureux Boualem Charef qui a bâti une solide réputation avec l'USMH avec laquelle il réussissait avec des joueurs venus de nulle part. Cependant, passée l'heure de l'euphorie, ces deux hommes se doivent de se mettre le plus tôt possible au travail pour tenter de relancer la formation en Algérie qui fait cruellement défaut et qui reste le talon d'Achille de tout travail à l'avenir. Il ne faut pas se voiler la face; on ne pourra rien faire si les responsables ne prennent pas en compte ces jeunes qui devraient bénéficier du soutien de tout le monde, sachant qu'un grand travail les attend à la base et devront être aidés par tout le monde. Les catégories jeunes doivent être prises en charge le plus rapidement possible et il ne faut pas perdre désormais de temps, surtout que c'est l'avenir de la balle ronde nationale qui est remis en question et il ne faudra pas temporiser d'autant plus que c'est un grand chantier et ce n'est pas en se roulant les pouces qu'on arrivera à des résultats. Il faut relever que l'immobilisme du précédent DTN, Tikanouine, a été fatal pour lui et n'a donné aucune chance à défendre le choix de sa désignation à ce poste.

M. M.

### Cyclisme/Tour d'Algérie-2017 (6<sup>e</sup> étape) L'Ukrainien Oleksandor l'emporte, Lagab maillot jaune

**LE COUREUR** ukrainien de l'équipe émiratie d'Al-Nasr, Holovash Oleksandor, a remporté lundi la sixième étape du Tour d'Algérie cycliste 2017 (TAC-2017), course entre Djelfa et M'sila, alors que le maillot jaune de leader est revenu à l'Algérien Azzedine Lagab du GS Pétrolier. A l'issue de la course longue de 131 Km, l'Ukrainien a franchi la ligne d'arrivée en 2h48:23, devant les deux Algériens, Abderrahmane Mansouri du Club Sovac (2h48:32) et Abderaouf Bengayou de l'Atlas Bliidéen (2h48:34). Avec une meilleure différence de temps, l'Algérien Azzedine Lagab du GS Pétrolier a enlevé le maillot jaune de leader, porté la veille par le Marocain Hida Abdellah, alors que le maillot vert du meilleur sprinteur a été gardé par l'Algérien Hamza Yacine du GS Pétrolier. Le maillot blanc du meilleur espoir a été également conservé par l'Algérien Abderrahmane Mansouri du Club Sovac, alors que le maillot orange du coureur le plus combatif est revenu au Tunisien, Ali Nouisri. Dès le dixième kilo-

mètre de la course dont le coup d'envoi a été donné dans la localité de Slim (50 km au nord de Djelfa), trois coureurs ont pris la tête de la course : le vainqueur de l'étape, l'Ukrainien Oleksandor, accompagné des Algériens Lallouchi Smail (GS Pétrolier) et Bengayou Abderaouf (Atlas Bliidéen). Ce trio de tête a franchi les deux sprints programmés pour cette étape, situés dans les localités de Mguitaâ (47 km) et Maârif (70 km). Les deux sprints ont été remportés par l'Algérien Lallouchi Smail du GS Pétrolier. Après 105 kilomètres d'échappée, ce groupe a été rattrapé dans les 15 derniers kilomètres de la course par quatre coureurs dont le nouveau maillot jaune du TAC-2017, Azzedine Lagab. Dans les 500 derniers mètres de l'arrivée, l'Ukrainien Oleksandor a lancé une dernière accélération pour la victoire finale de l'étape. La septième et dernière étape du TAC-2017 mènera mardi le peloton de Boussaâda à Biskra sur une distance de 176 km, une étape déterminante pour la victoire du maillot jaune.

## USM Alger Haddad maintient momentanément Put

■ Le président de l'USM Alger, Rebouh Haddad, a décidé de maintenir momentanément le coach belge de son équipe, Paul Put, qui n'a pas été limogé malgré l'élimination en demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique après la défaite face au WA Casablanca au Maroc.

Par Mahfoud M.

Même si tout le monde s'accorde à dire que les Rouge et Noir ont été battus tactiquement et ont raté la qualification déjà au match aller, après s'être contenté d'un match nul, (0/0), le premier responsable du club algérois ne souhaite pas se précipiter et préfère prendre son temps avant de prendre une quelconque décision qui pourrait influencer sur sa formation qui devra se re-concentrer sur le championnat où l'objectif reste le même que celui des dernières années, à savoir de jouer les premiers rôles et de tenter de reprendre le titre qui lui a filé la saison passée en faveur de l'Entente de Sétif. Haddad pense que changer d'entraîneur maintenant ne contribuera à rendre la quiétude au groupe qui a besoin de la sérénité pour tenter de se reprendre sur le plan local et dominer le championnat surtout après les moyens mis par la direction qui ne souhaite pas voir le championnet le fuir une fois de plus. Certes, les dirigeants avaient décidé d'écarter l'adjoint,



Le Belge a obtenu un suris

PH. > D. R.

Abdelkader laïche, que certains ne voyaient pas l'opportunité de son engagement étant donné qu'il n'a pas apporté sa touche et n'aide pas l'entraîneur à voir plus clair, mais cela ne veut pas dire que la direction souhaite un changement radical maintenant. L'essentiel pour les gars de Soustara est d'oublier, et vite, cette déception pour se ressaisir le plus tôt possible dans le championnat, surtout avec le grand nombre de matchs ami-

caux à disputer. L'essentiel maintenant est de bien négocier ces matchs qui attendent l'équipe qui devra être au rendez-vous pour ne pas avoir à revivre les mêmes péripéties que les années précédentes et donc tenter de tirer le meilleur de ces joueurs qui se doivent d'être au rendez-vous pour rester au sommet et ne pas flancher juste parce qu'il y a eu un échec qui fait partie de la vie d'un club et du football en général.

M. M.

### US Biskra

## La direction cherche le remplaçant de Belatoui

Quatre entraîneurs sont en lice pour diriger la barre technique de l'US Biskra, en remplacement d'Omar Belatoui, dont le départ s'est fait à l'amiable à l'issue du match nul concédé samedi à domicile face au MC Oran (2-2), dans le cadre de la 8<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club des «Ziban». Il s'agit de Karim Khouda (ex-JS Saoura), Mohamed Mihoubi (ex-USM Blida), Nadir Leknaoui (ex-HB Chelghoum Laid) et Youcef Bouzid (ex-NA Hussein-Dey), précise la même source, souli-

gnant que le président du club Brahim Saou devra trancher sur l'identité du futur entraîneur dans les prochains jours. Belatoui est le cinquième entraîneur à quitter son poste depuis le début de l'exercice en cours après Mourad Rahmouni (JS Kabylie), François Bracci (DRB Tadjenanet), Younes Ifticene (USM El-Harrach) et Samir Boudjaârane (USM Blida). Le nouveau promu en Ligue 1 a entamé lundi un stage préparatoire à l'école nationale des sports olympiques (ENSO) d'El-Bez à Sétif en vue du match en déplacement vendredi prochain

sur le terrain de la JS Kabylie, dans le cadre de la 9<sup>e</sup> journée du championnat. Ayant retrouvé l'élite du football national l'été dernier, l'USB peine à trouver ses marques en Ligue 1 avec un bilan mitigé d'une victoire, deux nuls et quatre défaites. Les coéquipiers du gardien Si Mohamed Cédric comptent un match en moins à disputer sur le terrain de l'USM Alger. Au terme de la 8<sup>e</sup> journée, l'USB pointe à la 14<sup>e</sup> place au classement avec 5 points, juste devant l'USM El-Harrach (15<sup>e</sup>, 4 pts) et l'USM Blida (16<sup>e</sup>, 2 pts).

### Jeux méditerranéens-2021

## Ould Ali confiant pour la réception dans les délais du complexe d'Oran

Les travaux engagés au niveau des différentes infrastructures devant abriter les Jeux méditerranéens (JM) 2021 à Oran avancent très bien, a estimé lundi le ministre de la jeunesse et des sports, El Hadi Ould Ali, tout en se montrant optimiste quant à la livraison de ces projets dans les délais impartis. «Je suis de près l'évolution des travaux dans les différents chantiers du complexe sportif d'Oran qui abritera l'essentiel des com-

pétitions sportives des jeux méditerranéens et je dois dire que les choses avancent bien dans ce registre, ce qui nous permet d'être optimistes quant à la livraison des nouvelles infrastructures dans les meilleurs délais», a déclaré M. Ould Ali en marge de la clôture du tournoi de l'amitié organisée par l'association «la Radieuse» à Oran. Outre le stade olympique de 40 000 places, le complexe nautique, ainsi que la salle

Omnisport et le village méditerranéen, seront tous au rendez-vous selon les délais impartis à la société chargée par la réalisation de ces ouvrages, a-t-il encore assuré. Pour le stade olympique, il devrait être livré en mars 2018, selon les assurances des responsables de la société chinoise qui se charge de la réalisation du complexe sportif d'Oran données au chef de l'exécutif de la ville au cours d'une récente visite de ce dernier sur

les lieux. Concernant le complexe sportif dans sa totalité, il devrait être opérationnel en fin de l'année 2019, soit deux années avant le début des jeux méditerranéens que l'Algérie abritera pour la deuxième fois de son histoire. Revenant sur l'évolution des travaux engagés au niveau les nouveaux stades en construction dans d'autres villes, à l'image d'Alger (Baraki et Douéra) et Tizi Ouzou, le responsable de la tutelle, tout en

reconnaissant le retard accusé en la matière comparativement au stade d'Oran, a indiqué que suite à des instructions du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a dégagé des enveloppes budgétaires pour lever toutes les entraves que rencontrent ces projets et les livrer dans les meilleurs délais.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Tourisme

### Quatre hôtels déclassés en dortoirs

QUATRE établissements hôteliers ont été déclassés en dortoir à la faveur d'une opération d'assainissement du parc hôtelier de la wilaya d'Oran, a-t-on appris mardi du directeur du tourisme et de l'artisanat. «Tous les établissements hôteliers qui ne répondent pas aux normes seront reconvertis en dortoir», a déclaré à l'APS Belabbès Kaïm Benamar, tout en soulignant que la commission de wilaya a, pour l'heure, black-listé 4 hôtels situés tous au niveau de haï Sidi El Houari et ce, depuis le 15 octobre en cours, date de démarrage de cette opération d'assainissement. Ces structures hôtelières «seront reconverties en dortoirs, parmi une soixantaine d'établissements ciblés, notamment ceux gagnés par le poids des années», a-t-il fait savoir, ajoutant que le reste des établissements sera soumis au respect du cahier des charges élaboré dans le

cadre du plan qualité tourisme pour une mise à niveau. L'opération du classement des établissements hôteliers ciblant la catégorie de sans étoiles et une étoile a démarré le 22 octobre, selon le chef de service suivi et contrôle des activités touristiques à la direction locale du tourisme, Mourad Boujjenane. L'objectif est l'identification du parc hôtelier local par catégorie de classement et la lutte contre la publicité mensongère de certains établissements hôteliers et restaurants qui se sont attribués des panonceaux de classement, a-t-il ajouté. Selon la même source, il sera imposé, après assainissement du parc, un panonceau de classement touristique type de couleur bleue et étoiles dorées, conformément à l'arrêté signé par le wali et qui sera délivré par l'Agence nationale du développement touristique (ANDT). Houari G.

## Mechtras (Tizi Ouzou)

### Une affaire de vol de véhicule élucidée par les gendarmes

LE ÉLÉMENTS de la Gendarmerie nationale de la brigade de Mechtras (35 km au sud de Tizi Ouzou) ont réussi au courant de la semaine écoulée à élucider une affaire de vol de véhicule, a indiqué hier, la cellule de communication du groupement local du même corps de sécurité. Selon les indications fournies par la même source, tout a commencé par le dépôt de plainte d'un citoyen en date du 16 octobre dernier d'une plainte pour vol de véhicule perpétré par un individu qui lui avait proposé de le déplacer de la gare de Boghni vers Mechtras dans la nuit du même jour vers 23 h en contrepartie de 300 DA. Une fois arrivé à Mechtras, la victime s'est arrêtée et a quitté son véhicule pour faire des achats avant que le mis en cause ne prenne la fuite à bord du véhicule. Alertés, les gendarmes ont immédiatement lancé les opérations de recherches avant de repérer le véhicule volé, une Dacia Logan. Cerné par les gendarmes, il a tenté de prendre la fuite malgré l'ordre de s'arrêter qui lui a été donné. Maîtrisé et interpellé, il a été présenté devant le parquet de Draa El-Mizan qui a ordonné son placement sous mandat de

dépôt.

### Démantèlement d'un bar clandestin à Maâtkas

Un bar clandestin servant aussi de lieu de débauche a été démantelé, dans la nuit de vendredi dernier, par les éléments de la Brigade de Recherches et Intervention (BRI) au village Berkouka dans la commune de Maâtkas (25 km au sud de Tizi Ouzou), a indiqué hier, la cellule de sûreté de wilaya dans un communiqué. Lors de la descente policière de nuit visant ce local, 12 personnes, dont 6 femmes, ont été interpellées en plus de la saisie d'une quantité de boissons alcoolisées, ainsi qu'un matériel de musique. Présentées au parquet de Tizi Ouzou dimanche dernier, elles ont été toutes placées sous mandat de dépôt pour racolage et rente issue de la prostitution, création d'un lieu de débauche et commerce illicite de boissons alcoolisées sans autorisation.

Hamid M.

## L'ambassadeur de Roumanie était hier à Tizi Ouzou Les possibilités d'échanges entre les deux pays passées en revue

L'AMBASSADEUR de Roumanie en Algérie, Marcel Alexandru, était hier à Tizi Ouzou pour rencontrer les autorités locales et des représentants des commerçants et industriels de la région. Le diplomate roumain voulait prendre connaissance des opportunités d'échanges

entre les deux pays. Il s'est entretenu entre autres avec le wali et le maire de Tizi Ouzou, le président de la chambre de commerce et d'industrie du Djurdjura (CCID) et le recteur de l'université Mouloud-Mammeri.

H.M.

## Crise en Catalogne



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Jijel

### Un dangereux terroriste abattu et deux enfants pris en otages libérés

■ Un dangereux terroriste a été abattu et deux enfants pris en otages par ce criminel ont été libérés à Jijel, mardi matin, par un détachement de l'Armée nationale populaire dans les opérations, toujours en cours, effectuées dans les wilayas de Jijel et Batna, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim O.

«Suite aux opérations exécutées par nos unités à Jijel et Batna, un

### Championnat suisse de football Le FC Lausanne se sépare à l'amiable de Mesbah

LE DÉFENSEUR international algérien, Djamel Mesbah, a résilié à l'amiable son contrat qui le liait avec le FC Lausanne (Div.1 suisse de football), a annoncé le club helvétique sur son site officiel. Mesbah (33 ans), signataire d'un contrat d'une saison avec Lausanne en plus de deux années supplémentaires en option, faisait son retour en Suisse l'été dernier après 8 ans passés en Italie mais ce come-back s'est avéré complètement raté puisque le latéral gauche n'a disputé que 5 matchs avec son nouveau club dont le dernier remonte au 26 août dernier. Le natif de Constantine a évolué la saison passée à Crotone, mais ses apparitions furent très rares avec cette formation de Serie A italienne. Cela ne l'a toutefois pas empêché de faire partie de la liste des 23 joueurs de la sélection algérienne qui ont participé à la précédente Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon.

R. S.

détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, le matin du 24 octobre 2017 à Jijel, un dangereux terroriste en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions et ce, lors d'une opération d'assaut et de destruction d'un camp pour terroristes», précise la source.

«L'opération a également permis la libération de deux enfants âgés respectivement de cinq et sept ans, pris en otages par le criminel abattu», ajoute la même source.

Ainsi, «le bilan de ces opérations, toujours en cours, s'élève à l'élimination de cinq terroristes et la capture de deux autres en plus de cinq femmes terroristes

arrêtées et la récupération de six pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, deux pistolets automatiques et une quantité de munitions».

Ces résultats dénotent «la ferme détermination des forces de l'Armée nationale populaire pour l'éradication définitive du fléau du terrorisme et la mise en échec de toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité de notre pays. Ils démontrent également l'état de désespoir des résidus de ces criminels, qui utilisent même des enfants pour exécuter leurs crimes abjects», note le communiqué du MDN.

S. O./APS

## El Tarf

### 23 étudiants blessés dans un carambolage

UN CARAMBOLAGE survenu mardi sur le chemin de wilaya (CW) 103, reliant la RN 44 à la RN 84, en allant vers la daïra de Dréan, a fait 23 blessés (12 étudiants et 8 étudiants), a-t-on appris auprès de la Protection civile d'El Tarf. Le carambolage, ayant impliqué trois véhicules touristiques et un bus de transport des étudiants desservant la ligne Besbes (wilaya d'El Tarf) - Sidi Achour (wilaya d'Annaba), s'est produit, tôt mardi au carrefour reliant Bir El H'nach à l'usine de tomate Saca, a indiqué cette

source. Agées entre 19 et 23 ans, les victimes dont 10 étaient en état de choc et le reste blessé légèrement, ont été transférées aux services des urgences de Besbes et Ben M'hidi, où les soins nécessaires leur ont été prodigués, a-t-on précisé. Deux unités d'intervention ont été mobilisées suite à cet accident de la circulation, a fait savoir la même source. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de ce carambolage, a-t-on ajouté.

L. M.